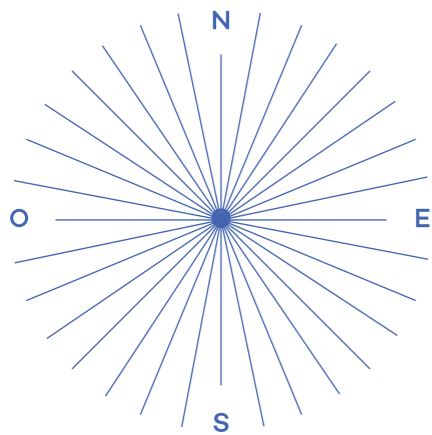


VILAINE AMONT

Diagnostic et enjeux



ATLAS
CARTOGRAPHIQUE

JUIN
2021



Préambule

UN PAYSAGE À RECONQUÉRIR

Le contexte



Le secteur Vilaine Amont présente des potentialités importantes en termes d'usages de loisirs, de promenade et de temps forts culturels. Porte ouverte sur la nature à l'est de la métropole, ce secteur peut s'appuyer sur un pôle d'équipements sportifs et de loisirs majeur établi en bordure de la Vilaine à Cesson-Sévigné. Aujourd'hui peu accessible, la vallée de la Vilaine en amont de Rennes mérite d'être revalorisée et identifiée comme un lieu de destination pour la randonnée, la balade et les loisirs. Au nord, la connexion à la forêt de Rennes-Liffré offre des perspectives nouvelles de mise en valeur du site.

Les objectifs de l'étude



Rennes Métropole engage une réflexion large sur la valorisation de ses cours d'eau avec comme objectif la mise en valeur touristique de son territoire, dans la lignée de la réflexion portée sur la vallée de la Vilaine en aval de Rennes. Les portes d'entrée «naturelles» constituées par la Vilaine (Prévalaye) au Sud, le canal de l'Ille au Nord (Prairies Saint Martin/ Robinson) et la Vilaine à l'Est sont des lieux stratégiques d'aménagement qu'il faut relier aux paysages des vallées qui les irriguent.

L'objectif de cette étude est de fédérer les 4 communes concernées autour d'un projet de valorisation paysagère, patrimonial et culturel permettant leur mise en réseau. A l'image de ce qui est en cours sur la vallée de la Vilaine, les élus du secteur souhaitent développer le potentiel en dormance sur ce territoire. La mise en réseau des communes repose sur la base de la concertation et de la coopération qu'offre l'instance du comité de secteur.

Il s'agit pour cela de s'appuyer sur les projets engagés par les communes ainsi que les dynamiques culturelles et associatives présentent au sein des communes

en imaginant des actions communes de mise en valeur de sites ou de mise en œuvre de coopérations thématiques.

Ce travail d'échelle intercommunal doit également s'appuyer sur le projet de Voie Verte qui pourra servir d'épine dorsale au projet global et sera demain une infrastructure majeure de découverte du territoire.

Les enjeux



Cette étude prolonge les réflexions inscrites dans le PLUi de la métropole rennaise et pour mettre en œuvre l'OAP intercommunale, et permettra de répondre à différents enjeux :

- Enjeu patrimonial : Valoriser les paysages de la vallée de la Vilaine et son patrimoine bâti
- Enjeu de mobilité et d'accès au site : mise en cohérence du PDU, du schéma directeur vélo et de la voie verte Rennes-Vitré
- Enjeu d'animation culturelle et touristique du territoire d'étude : la Vilaine Amont



Éléments de diagnostic

LE CADRE GEOGRAPHIQUE, LE PAYSAGE, LE PATRIMOINE

Un paysage témoin de l'histoire du bocage Rennais

Le paysage de la Vilaine en amont de Rennes est un témoin de l'histoire agraire du pays de Rennes. Paysage agricole bocager, il est constitué entre Brécé et Cesson-Sévigné d'une suite d'évasements qui ouvrent des panoramas sur la campagne et créent des resserrements lors de la traversée des méandres, mais aussi au contact de la vallée et des bourgs.

Cette succession de paysages unit les rives de la Vilaine, les champs attenants et les belvédères qui se dégagent lorsque l'on s'éloigne du lit majeur et que l'on atteint les coteaux qui surplombent la vallée.

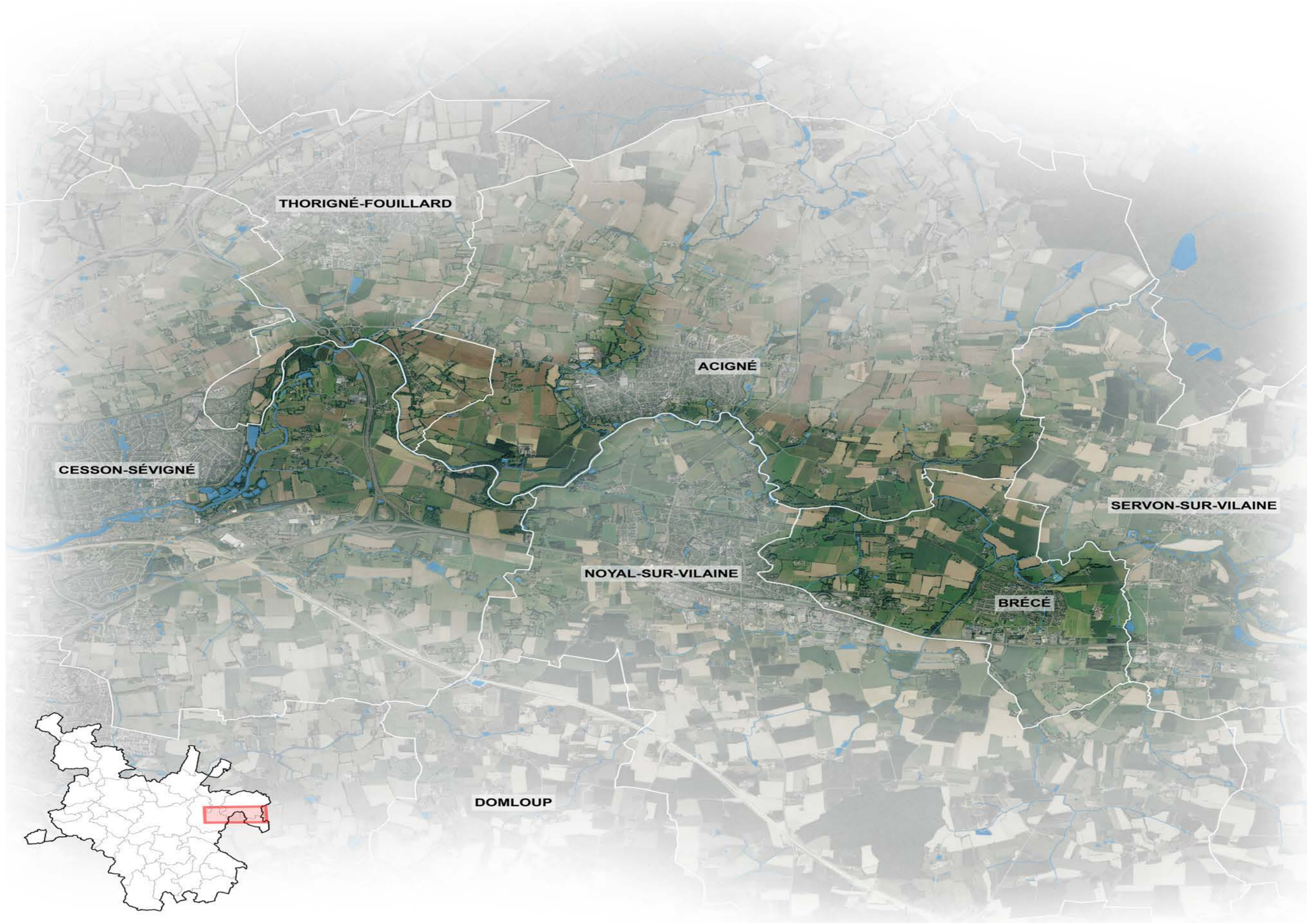
- Vallée à fond plat, faible dénivelé. Le fleuve forme de larges méandres qui ouvrent sur les coteaux.
- 18 km de cours d'eau, et (9 km à vol d'oiseau) entre Brécé et Cesson.

Un paysage essentiellement agricole

L'agriculture est prédominante sur le secteur d'études, formant une coupure paysagère entre les bourgs. En effet, tout le long de la Vilaine se succèdent des mosaïques de cultures, et de prairies de fauche ou pâtures, héritées de siècles de pratiques agricoles. La relation entre cours d'eau et paysages agro-naturels se traduit dans la création d'une ambiance paysagère plutôt bucolique. En outre, la vallée dispose de plusieurs entités naturelles apportant des fonctionnalités écologiques importantes pour réguler la relation entre les cours d'eau et les espaces terrestres. Bien que pour la plupart artificialisés, des reliquats de ces entités subsistent et sont toujours fonctionnels, à l'image de la trame bocagère.

Le triptyque paysager composé de la Vilaine, de l'agriculture et du patrimoine bâti fait du secteur Vilaine-Amont un paysage pittoresque, mais fragile.





Source : Orthophotographie IGN - 2014

Un paysage en évolution rapide

La prise de vue d'une partie de la Vilaine en 1950 et sa comparaison avec aujourd'hui est riche en enseignement sur l'évolution du paysage agricole. L'image de 1950 montre un paysage agricole morcelé avec de nombreuses petites parcelles d'un demi-hectare qui permettaient de produire le travail d'une journée dans le cadre d'une agriculture qui n'était encore que très peu mécanisée. Aujourd'hui, la moyenne des parcelles sur le même secteur est plus proche de 4 hectares. Dès lors, on comprend mieux l'affaiblissement du bocage en une cinquantaine d'années. Sur une même parcelle de 5 000 m² le linéaire bocager est d'environ 300 mètres. Sur 160 parcelles (le périmètre ci-dessous) on comptera en 1950 environ 25 kilomètres de haies contre 8 kilomètres aujourd'hui. Cet appauvrissement du bocage ne concerne toutefois pas l'ensemble du secteur.

D'autres éléments apparaissent dans la lecture comparée des deux photos :

- On note la présence de champs co-plantés avec le pommier à cidre dans les zones de prairies et de culture. Cela induit une différence de paysage entre la partie inondable et les coteaux, puisque les pommiers n'étaient pas plantés dans la partie basse.
- L'avancée de la ville est traduite par le mitage dans les hameaux mais aussi un habitat dispersé dans la campagne.
- L'arrivée des grandes infrastructures (ici l'A 84 / périphérique Est).

En dernier lieu, on lit dans cette carte l'évolution de l'agriculture et sa trajectoire vers la production intensive. Cela se lit à travers l'évolution du parcellaire, la généralisation des cultures mais aussi l'apparition des grands bâtiments agricoles autour des fermes.



L'évolution du paysage de 1950 à 2017



Source : © GéoBretagne.

Un paysage riche en patrimoine

Le paysage est doté d'un patrimoine riche lié à l'eau et avec de nombreux manoirs, fermes et hameaux.

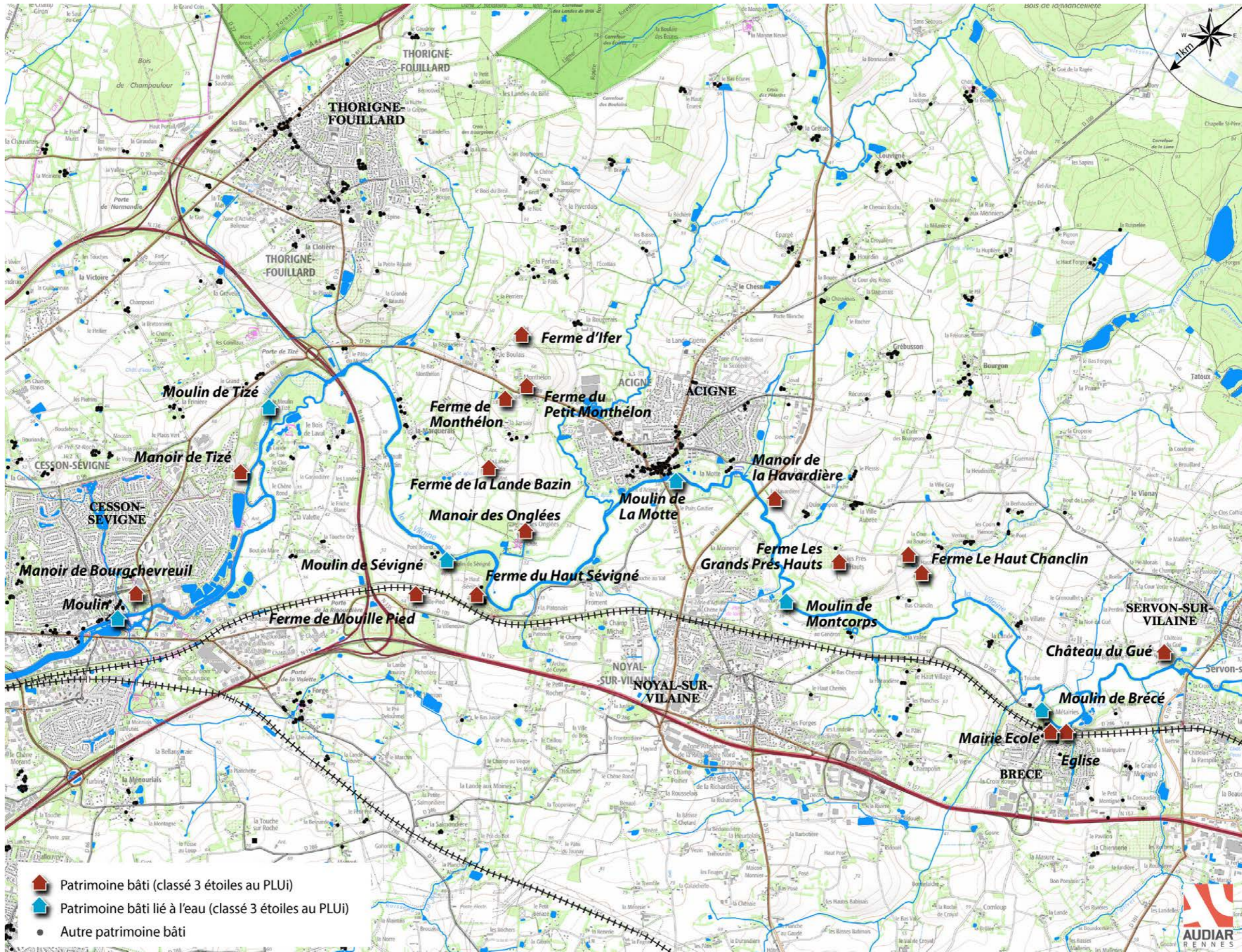
Ce patrimoine ponctue le lit du fleuve :




- Manoir de Grippé, Manoir de Tizé,
- Moulin de Tizé, Moulin de Sévigné, Moulin d'Acigné, Moulin de Moncorps, Moulin de Brécé,
- Château des Onglées, château du Gué, ...

Dans la campagne de nombreuses fermes ont pris place au sein parfois de hameaux constitués (la Valette, la marquerais le Boulais...).

Moulin d'Acigné





-  Patrimoine bâti (classé 3 étoiles au PLUi)
-  Patrimoine bâti lié à l'eau (classé 3 étoiles au PLUi)
-  Autre patrimoine bâti

Source : IGN scan 25

Un paysage cisailé par les infrastructures



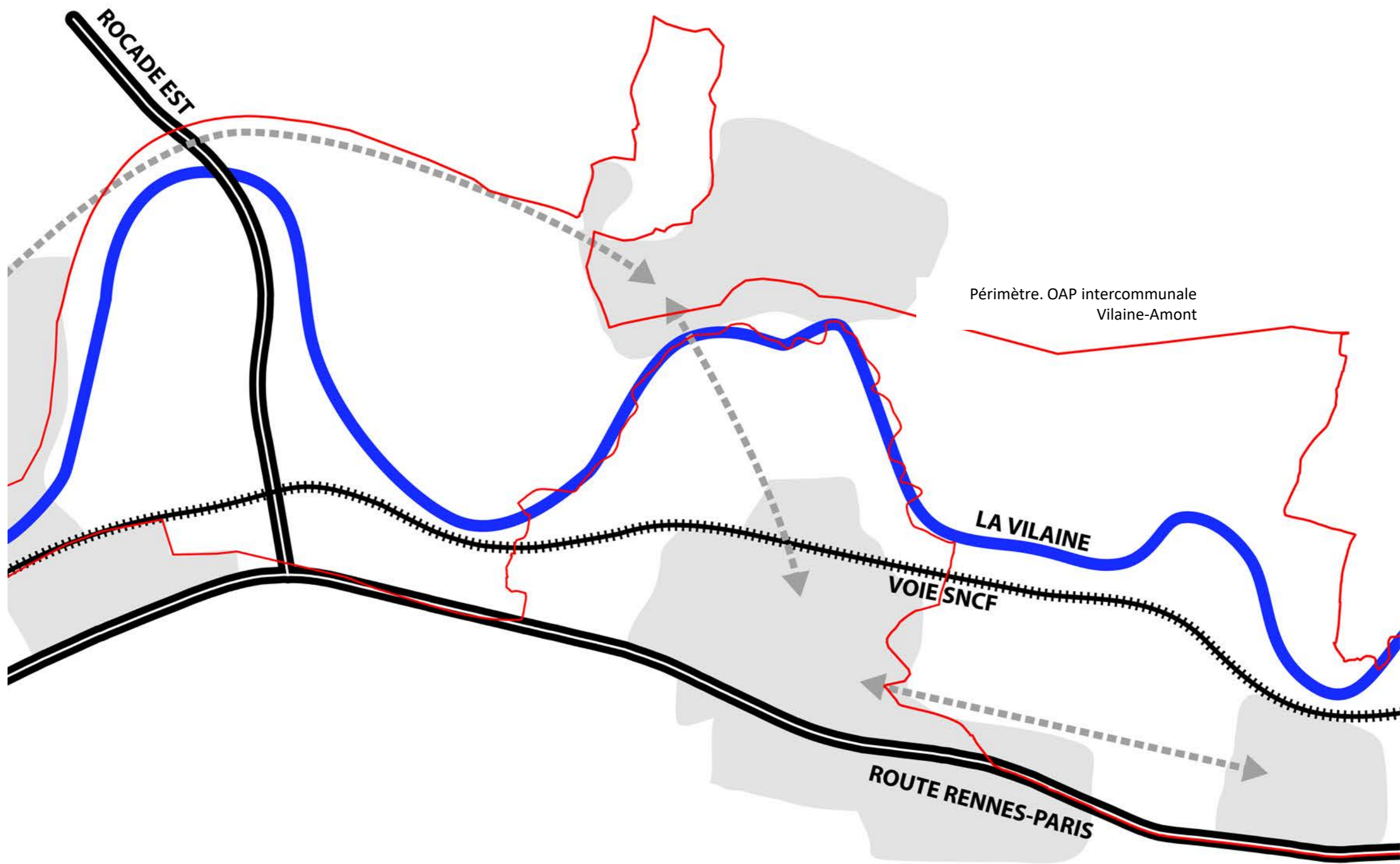
Trois infrastructures majeures parcourent le site et rendent difficile l'accès à la vallée :

- La voie ferrée qui vient en bordure de la vallée sur sa rive gauche mais assez discrète dans le paysage,
- La N 157 (axe Rennes-Paris) un peu plus éloignée mais avec une incidence paysagère beaucoup plus prégnante de la voie ferrée,
- La rocade Est, qui coupe le méandre de la Valette sur Cesson-Sévigné.

C'est un paysage cisailé par les infrastructures que l'on parcourt. Ces éléments sont des obstacles à la découverte et mise en valeur du site. Il faut néanmoins intégrer ces infrastructures comme éléments incontournables du paysage.

Pont sur la rocade Est (Cesson-Sévigné)





Un paysage à reconquérir

LES FENÊTRES PAYSAGÈRES

Un des enjeux sera de maintenir des fenêtres paysagères depuis les axes qui surplombent la vallée de la Vilaine :

- la D 29 vers le Sud, la route de charme identifiée dans l'OAP entre la Valette et le Moulin de Sévigné, celle située entre Acigné et le Château du Gué à nord de la Vilaine,
- la D 286 qui longe la voie ferrée au Sud.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE

L'enjeu sera aussi de montrer le patrimoine par le maintien ou l'aménagement de sites d'observation. Le patrimoine lié à l'eau, les manoirs, les hameaux traditionnels et l'architecture des bourgs et des centres-villes et de rendre l'ensemble de la Vilaine attractive, y compris les espaces agricoles et naturels qu'elle entoure par le récit, le paysage, le patrimoine interprété.

RENDRE ACCESSIBLES LES SITES D'INTÉRÊT

En dernier lieu, la question de l'accompagnement des projets sportifs, culturels et touristiques permettant d'ouvrir et de rendre accessibles les lieux patrimoniaux et paysagers doit être une préoccupation partagée par tous.



La Vilaine, Noyal-sur-Vilaine

L'ACCESSIBILITE CONTRARIEE A LA VILAINE

Depuis le centre-ville de Cesson-Sévigné et Secteur Dezerseul



Longer la Vilaine depuis la rive nord dans le centre-ville est aisée jusqu'à la place de l'église. Ensuite, c'est plus difficile et notamment le long des équipements culturels. L'arrivée à Cesson depuis l'ouest est simple. Cependant l'accès au parc de Dezerseul puis à la base de loisir n'est pas fluide ni physiquement, ni au niveau signalétique. Ainsi sur le site de Dezerseul, la base de loisirs ainsi que le site du Domaine de Tizé ne sont pas bien indiqués. Une fois sur la base de loisirs, la signalétique pour les vélos réapparaît et les différents itinéraires sont fléchés ainsi que la traversée de la Vilaine vers La Valette.

L'accès depuis les quartiers d'habitat est bien lisible et facile.

Le secteur Dezerseul ainsi que la base de loisirs et de sports sont très fréquentés et apparaissent comme un pôle d'attractivité important pour les habitants. Ils en apprécient la pluralité et les nombreux aménagements présents sur le site.

Le secteur de La Valette et du Bois de Laval est assez confidentiel et n'incite pas les promeneurs à s'approcher de la Vilaine bien que le parcours entre le bocage et les bras de la Vilaine soit très agréable.

Opportunités

Le Projet de revitalisation du centre-ville de Cesson est une opportunité pour fluidifier les cheminements et voies vélos de part et d'autre de la Vilaine.

L'accès depuis la station de métro Via silvia pourrait à terme devenir une opportunité de promenade au cœur du quartier jusqu'à la Vilaine.

Depuis le secteur de Tizé



Le site de Tizé est de plus en plus fréquenté et devient un lieu de destination pour les promenades. Les animations s'ouvrent de plus en plus au grand public. En dehors du site du Manoir de Tizé, l'accès à la Vilaine est assez confidentiel pour les promeneurs non avertis ainsi que les cyclistes qui souhaiteraient ne pas s'éloigner du fleuve.

Les traversées sur la Vilaine et ses bras ne sont pas indiqués comme c'est le cas à la base loisir de Cesson par exemple.

Au Nord du Manoir de Tizé, la promenade à pied est aisée, en revanche elle ne permet pas aux vélos de longer le fleuve et les deux traversées ne sont pas clairement indiquées. Cette partie du site bien que proche de l'échangeur de la Porte de Tizé, est agréable et permet de découvrir le fleuve de près.

L'accès au moulin n'est pas possible car il est privatisé et le site n'est pas aménagé pour l'accueil d'usagers extérieurs.

Le projet de zone d'activités entre le Vallon et de la D86 apparaît comme une menace pour la quiétude du site et ses qualités environnementales et paysagères.

Opportunités

La traversée de la Vilaine au nord du Domaine de Tizé permettra de faire découvrir ce secteur et le rendre plus attractif.

Le site du Bois de Laval pourra à terme être un lieu d'accueil et de pause depuis Cesson et aussi Thorigné-Fouillard.

Depuis La Vilaine vers la forêt de Rennes (Thorigné Fouillard)

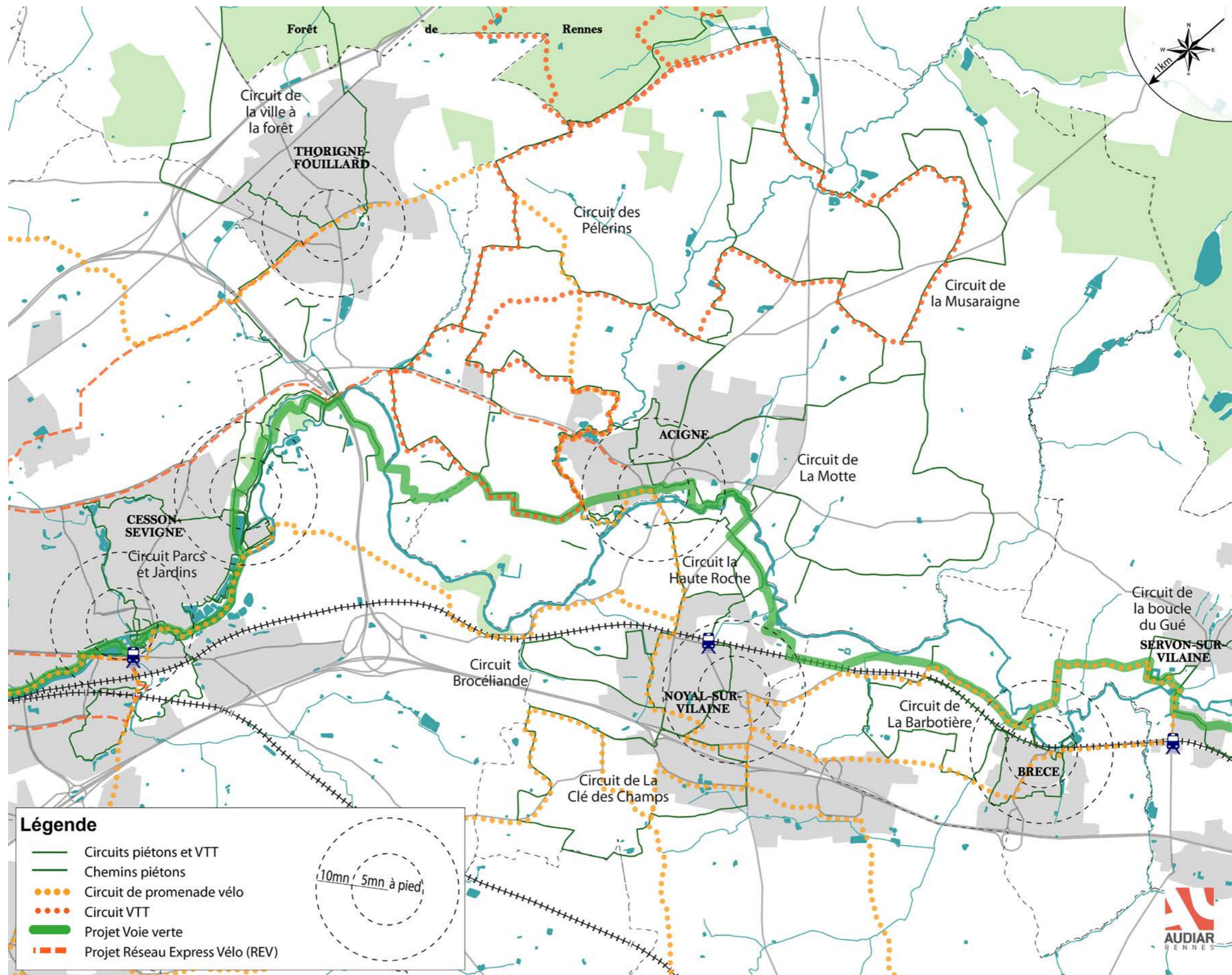
Au nord, l'accès vers la forêt de Rennes est aisé et le schéma d'accueil en Forêt va renforcer cette porte d'entrée. Le circuit des Pèlerins et les chemins de randonnées entre Acigné et Thorigné sont agréables car ils traversent la campagne et sont éloignés des grandes infrastructures routières.

En revanche lorsqu'on retourne vers le sud, la traversée de la D29 est contrainte par la circulation. Il y a une « rupture » entre le centre-ville de Thorigné et la Vilaine car l'accès le plus évident serait de passer au sud de la D29 et non à l'Est de la rocade comme c'est possible actuellement en vélo.

La route de la Marquerais est assez bucolique et permet un accès vers la Vilaine depuis des terrains appartenant à Rennes Métropole. Cependant le site en impasse et ne permet pas de rejoindre les hameaux situés à l'est.

Opportunités

Une liaison Vilaine Forêt est à développer à travers de la commune afin de rendre plus accessible aux habitants ces deux entités naturelles structurantes.



Depuis les Onglées



Le château des Onglées était ouvert au public de juillet à septembre 2020, il s'est ouvert au public pendant l'été, et cela a permis de faire découvrir son patrimoine, son parc et ses abords. Les propriétaires souhaitent créer un lieu d'animation et d'accueil.

Opportunités

Il semble pertinent d'encourager le développement d'un pôle touristique autour du château des Onglées. Parallèlement, la réhabilitation de l'environnement écologique du fleuve au niveau de la Marquerais et la création d'un lieu d'accueil à proximité de la passerelle envisagée par la voie verte serait un atout pour le secteur.

Depuis Acigné centre



Entre le Manoir de Tizé à Thorigné-Fouillard, et le parc de la Motte à Acigné, il n'y a quasiment pas de lieux où se poser pour observer le fleuve.

Au cœur de la commune on trouve de nombreux accès à la Vilaine. Le centre-ville se prolonge par de nombreux espaces libres et paysagers permettant la vue et l'accès aux espaces naturels et aux berges (base Kayak, parc de la Motte, vue depuis l'église). Il y a par ailleurs une continuité piétonne le long du Chevré jusqu'à la confluence avec la Vilaine avec un chapelet d'équipements de loisirs (aire de Pumptrack et de vélo cross, aire de jeux et de pétanque, terrain foot...).

Le centre-ville offre plusieurs lieux d'accueil pour la restauration (l'Auberge d'Acigné, salon de thé-épicerie,...).

Opportunités

Imaginer un accès continu aux Berges depuis le parc de Gouldeuvre vers le parc de la Motte.

Un bassin kayak va être aménagé à l'est de la commune pour renforcer les équipements de la base de Kayak.

Depuis le sud Vilaine entre Cesson et Noyal-sur-Vilaine



La D100 est définie dans l'OAP intercommunale comme une route de charme à valoriser. Elle est très circulée en semaine car elle constitue une voie de shunte vers la ZI Sud-Est, mais très agréable les samedis et dimanche offrant des vues dégagées sur la campagne ou en surplomb de la Vilaine notamment au sud Vilaine avant d'entrer à Acigné au croisement de la D392. Elle est difficilement praticable avec de jeunes promeneurs ou cyclistes.

La traversée de Noyal et l'accès à la Vilaine est facile depuis le centre ville et le parc de loisirs situé au cœur des quartiers d'habitat. La Vilaine est bien visible depuis les hameaux de la Haute Roche. La promenade s'arrête malheureusement au niveau du hameau de Montcorps vers l'est et ne permet pas encore de rejoindre la Retardais. La Voie verte permettra de s'en approcher.

La proximité de la voie ferrée contraint fortement le sud de la Vilaine entre Cesson et Brécé, ainsi la Voie verte devra longer cette infrastructure.

Opportunités

L'aménagement de la D100 entre Cesson et Acigné pourrait devenir le pendant de la Voie Verte au sud de la Vilaine et permettre de faire une boucle.

Depuis Brécé



Deux points d'accès à la Vilaine sont possibles au nord de la Voie SNCF. Ainsi les habitants peuvent aisément s'y promener, les abords sont peu valorisés.

Opportunités

Les sites du Moulin et des Métairies sont des lieux à valoriser qui justifient l'aménagement de point de vue ou d'accès plus aisés.

Le centre-bourg de Brécé a fait l'objet de rénovations qui mettent très bien en valeur l'ancien Présbytère, l'ancienne mairie-école ainsi qu'une ferme qui accueille la Médiathèque. L'accès au bourg peut être l'occasion d'une étape pour la promenade et d'accéder au commerce.

Château des Onglées, Acigné



Moulin de Brécé



LA QUESTION ÉCOLOGIQUE

La Vilaine fait face à de nombreuses problématiques relatives à la continuité écologique, l'appauvrissement des zones humides, le rejet et l'apparition de plantes invasives. La loi fixe aux collectivités des objectifs ambitieux.

Des objectifs difficiles à atteindre

Selon la définition de la directive Cadre sur l'Eau son état est considéré comme "médiocre". Cela sous entend qu'il existe une grande marge d'amélioration pour qu'elle retrouve sa fonctionnalité optimale, ainsi qu'une bonne valorisation paysagère. Plusieurs objectifs peuvent être envisagés pour rétablir son bon état écologique et intégrer une nouvelle dynamique aux aménagements de sa vallée. Plusieurs visions contradictoires s'opposent dans la gestion et la valorisation d'un fleuve et cela freine l'avancement de certains projets concernant la Vilaine. D'un côté, certains défendent une vision patrimoniale des activités liées à l'eau et le maintien et l'entretien des moulins et ouvrages. Une autre vision voit le fleuve comme un milieu naturel à restaurer dans ses fonctions hydrauliques originelles afin de favoriser la qualité du milieu et une meilleure gestion de l'écoulement et des épisodes de crues.

La valorisation de la Vilaine d'un point de vue patrimoniale et touristique questionne la capacité à concilier la restauration d'un milieu naturel avec des d'usages liés aux loisirs. D'un côté, l'amélioration du milieu naturel est aussi un atout pour attirer les usagers vers un site naturel de qualité, de l'autre la pression de certains usages sur le milieu peut avoir un impact négatif sur les écosystèmes.

Des faiblesses à intégrer

La faible qualité du milieu aquatique

La métropole et les communes entretiennent les sites dont elles ont la charge cependant l'entretien est assuré de manière inégale sur l'ensemble du fleuve puisque l'entretien, notamment sur les parcelles privées, où il n'est plus assuré de la même manière que par le passé. Cela pose ainsi des problèmes de stabilité des berges, de présence de plantes invasives par exemple.

La dégradation du bocage depuis les années 60 jusque dans les années 2000 a fortement impacté les fonctions environnementales du milieu naturel. Les phénomènes de ruissellement qui en découlent se sont accentués et ont pour effet d'altérer la qualité de l'eau.

Les pratiques agricoles sont également en cause dans la qualité de l'eau dans la mesure où la vallée de la Vilaine est bordée par des exploitations. (Le SAGE relève des enjeux liés à la présence de phosphore et de pesticides).

Des continuités écologiques contrariées

La discontinuité de l'écoulement des eaux est problématique pour les poissons. Deux sites sont problématiques : Le moulin de Tizé et celui du haut Sévigné. Cela s'accompagne de nombreuses ruptures physiques (urbanisation, infrastructures) qui ne permettent pas de relier les sites naturels entre eux (coupure d'urbanisation, infrastructures majeures). La continuité écologique n'est donc pas optimale sur le secteur.

Une accessibilité difficile à l'ensemble des berges

La non-domanialité et la privatisation majeure des berges posent deux problématiques majeures : la difficulté d'accès à la Vilaine et l'entretien des berges.

Des menaces globales impactent le milieu naturel de la Vilaine Amont

Les industries sont nombreuses en amont de la Vilaine et ont des conséquences sur la qualité de l'eau. En amont, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ne sont parfois encore qu'unitaires et sont problématiques lorsque ceux-ci débordent et rejettent des eaux polluées dans le milieu.

Des espèces invasives problématiques

Plusieurs espèces invasives sont à signaler le long du cours d'eau. Le ragondin apparaît comme une espèce invasive que les gestionnaires essaient d'éradiquer, car il abîme les berges et transmet à l'homme la Leptospirose. Des espèces invasives végétales (Egérie, cyanobactéries) affectent aussi le milieu aquatique et aussi la pratique des loisirs, le kayak notamment par leur prolifération. Elles sont d'origines multiples (réchauffement du milieu, utilisation de pesticides, faible écoulement de l'eau...).

Vue intra rocade depuis Thorigné-Fouillard



Une rivière anthropisée

Les modifications nombreuses du tracé de la Vilaine et les aménagements d'écluses ou de moulins ont fortement impacté l'écoulement des eaux. Ainsi les bras morts et zones humides ne jouent plus le rôle de filtres et de stockage qui régulait l'écoulement lors de fortes pluies. L'urbanisation, qui n'a pas toujours été précautionneuse avec le milieu naturel et l'implantation humaine à proximité de la rivière renforce ces phénomènes d'anthropisation.

Centre-ville de Cesson-Sévigné



Des atouts à valoriser

Un paysage de qualité et un milieu naturel riche

Les ambiances paysagères sont très bucoliques du fait de l'agriculture de la vallée et des coupures d'urbanisation. Le bocage et les zones humides nombreuses aux abords de la Vilaine et de ses affluents sont des atouts pour la qualité écologique du site. La présence de ZNIEF et de MNIE attestent d'un patrimoine naturel important.

De nombreux usages liés au milieu naturel

Un patrimoine lié à l'eau et des manoirs situés à proximité de la Vilaine (Tizé, les Onglées, ...) sont à prendre compte et pourront être valorisés à travers le projet. La présence des nombreux pêcheurs en lien avec la fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine est une opportunité pour « entretenir et surveiller » la qualité (écologique) du cours d'eau.

La Vilaine est un site très pêché, la diversité des espèces de poissons permet une pratique diversifiée et est reconnue pour la « pêche au coup ».

La proximité de la vallée avec la forêt de Rennes (site Natura 2000) et du massif du Chevré peut à plus long terme permettre de créer un ensemble de sites naturels reliés entre eux.

L'opportunité de renaturation de la Vilaine

La Gestion des milieux aquatiques (Gema) est un des volets de la compétence Gemapi exercée par Rennes Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018.

Face au constat de mauvais état écologique des masses d'eau et cours d'eau, Rennes Métropole a réaffirmé sa volonté de mettre en oeuvre une politique ambitieuse et coordonnée à l'échelle du bassin versant de la Vilaine. Cette compétence permet à la métropole d'engager des actions fortes en faveur de l'eau.

La renaturation de la Vilaine peut être l'opportunité de retravailler la morphologie du cours d'eau et s'inscrire plus globalement dans une politique de reconquête paysagère du site en parallèle.



La Vilaine

Exemple de renaturation d'un cours d'eau



Tracé de la Vilaine avant sa rectification



Source : Archives Départementales.

DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LA MISE EN VALEUR DU SITE

Des projets à intégrer

La Voie verte Vitré Camaret traverse le site et redéfinit les potentialités d'accès au site et à sa mise en valeur. Elle permettra de relier les communes entre elles ainsi que certains sites de loisirs : la base nautique de Cesson, le manoir de Tizé, la base nautique et le parc d'Acigné.

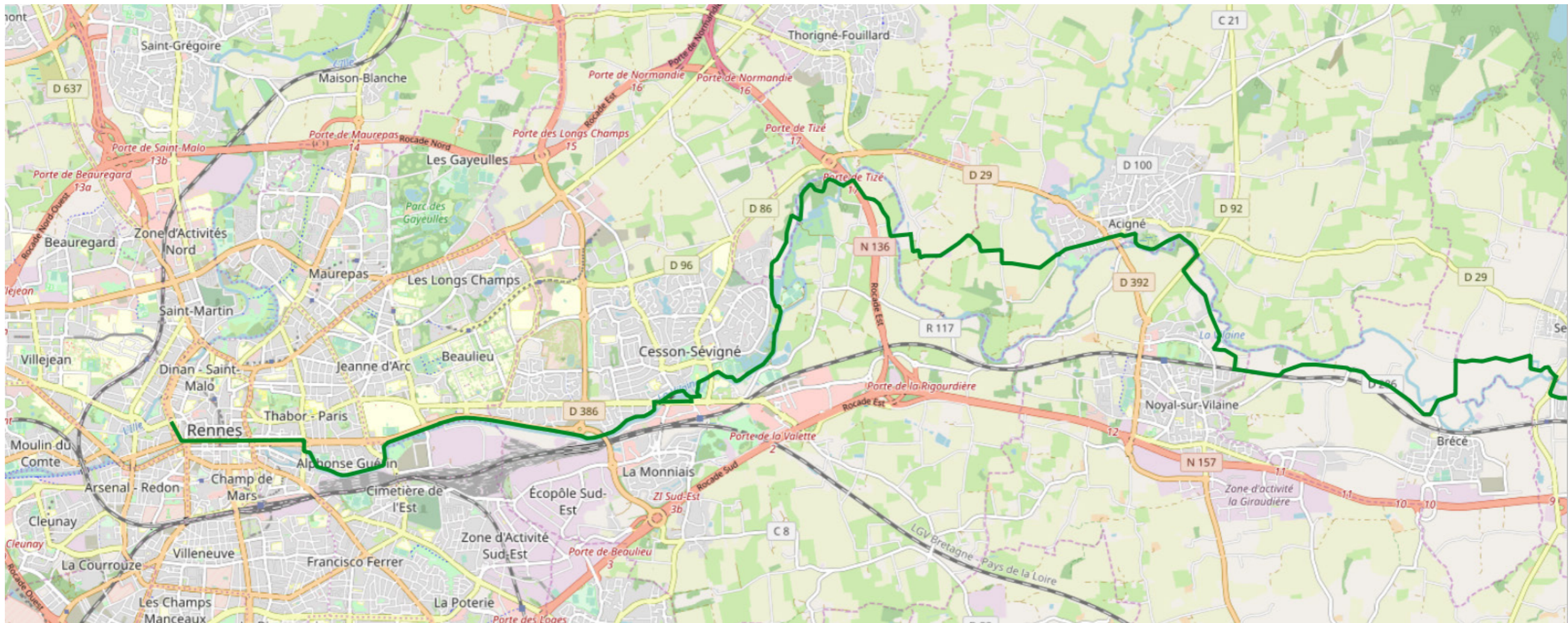
La Voie verte ne longera pas toujours la Vilaine mais la traversera en plusieurs points. La forêt de Rennes et le bois de Champaufour ne seront pas forcément connectés à cet axe.

Le parcours métropolitain est un projet de la métropole qui vise à créer un parcours pédestre identifiable sur l'ensemble de territoire. En cours de définition ce projet vise à explorer, redécouvrir ou parcourir la Métropole et ses 43 communes au travers de sentiers de randonnées pédestres alliant ville et campagne, sport et culture, patrimoine et nature. Cette étude est pilotée par Rennes Métropole avec l'AUDIAR en appui.

Des enjeux d'accessibilité à traiter

Ce projet est structurant mais doit être accompagné dans sa définition. Plusieurs enjeux d'accessibilité et de vue sur la Vilaine ressortent de l'analyse de la Vallée.

- Aménager un parcours qui ramène au lit du fleuve, le met en scène et permet aux habitants de se le réapproprier pour des usages de loisirs
- Aménager des sites attractifs et attracteurs pour découvrir la Vilaine et les espaces naturels dans le secteur de la Vilaine entre Cesson et Acigné et Noyal et Brécé.
- Offrir des points de vue sur le paysage et la Vilaine et le Patrimoine existant lorsque l'accès est impossible.
- Connecter les aménagements de loisirs existants et futurs des communes avec la Voie verte.



Source : Ille-et-Vilaine Le Département - Voie verte entre Rennes et Vitré
 Dossier d'élaboration du tracé de la voie verte (étude d'impact) - 2018



Pratiques culturelles, sportives et de loisirs

UN SECTEUR QUI RAYONNE PAR SES EQUIPEMENTS

Territoire doté d'équipements majeurs, la Vilaine amont offre un potentiel d'animation important à l'échelle de la métropole. Les équipements sportifs de Cesson-Sévigné rayonnent à l'échelle métropolitaine et au-delà et offre une caisse de résonance importante pour la mise en valeur du site et de son image.

Des équipements majeurs

L'identité du secteur est marquée par les grands équipements qu'ils soient sportifs, culturels ou bien des parcs extérieurs de loisirs. Les bases nautiques de Cesson et d'Acigné, le club de Kayak de Thorigné, le pôle France, les parcs en bord de Vilaine (Dezerseul, Bourgchevreuil), les cinémas (Le Foyer, le Sévigné), le Carré Sévigné, la piscine de Cesson, le Glaz Aréna, le club de hand-ball de Cesson, le club de tennis de table de Thorigné, le Manoir de Tizé, la Forêt de Rennes, tous ces équipements sont autant de lieux qui font la notoriété des communes du secteur Est depuis 10, 15 voire parfois plus de 30 ans.

Ce sont ces équipements qui rayonnent avant tout et animent le territoire tout au long de l'année.

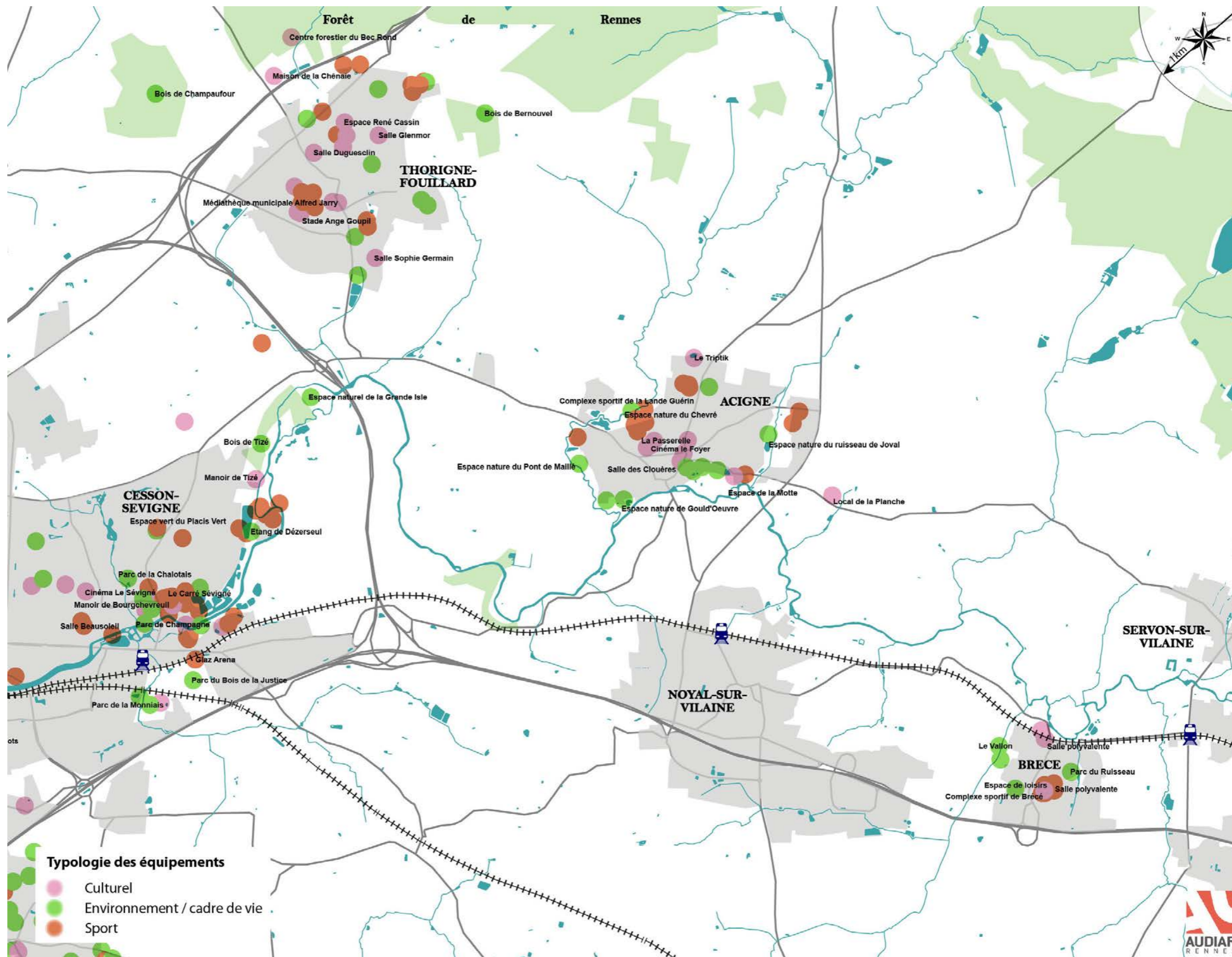
Les activités des structures associatives et les événements récurrents organisés par les communes s'ajoutent à ce réseau d'équipements sans pour autant prendre le dessus sur la notoriété de certains équipements ou de club sportifs dont le niveau parfois national est réputé.

Certains secteurs de la métropole rayonnent par leur programme d'animation et d'événements. A l'inverse, dans le secteur Vilaine amont, ce sont les équipements qui semblent rayonner plus que les animations et événements ponctuels organisés dans l'année (la piscine et la base nautique de Cesson ou encore le Cinéma d'Acigné). Le secteur est ainsi riche de nombreux équipements très importants pour la vie de la commune. Il est plus difficile de citer des grands événements sportifs, culturels ou même commerciaux comme le marché de Betton par exemple.

Malgré la présence de la Vilaine les sites naturels ouverts à tous comme le parc Dézerseul ou le site du Manoir de Tizé semblent être moins connus et n'attirent pas autant le grand public.

Base nautique, Acigné





UN TERRITOIRE RICHE EN ANIMATIONS

Plus de 70* évènements organisés (hors programmation culturelle et sportive, Glaz Arena, Carré d'Arts, Triptik, ...) dans l'année sur les 4 communes. Parmi les 70 évènements recensés auprès des communes dans le courant de l'été 2019, trois catégories apparaissent : les grandes compétitions sportives, les évènements culturels et artistiques, les animations plus locales et tout public.

Les grandes compétitions sportives

Les grandes compétitions sportives organisées qui attirent de nombreux participants et spectateurs (Corrida pédestre, compétition de kayak ...) et ponctuent l'année et les saisons. Ces évènements sportifs rayonnent largement au-delà de Rennes Métropole et même du département et sont souvent vecteurs d'une identité communale en lien avec les associations et club qui les organisent. Portés par les fédérations sportives et ils ne concernent pas tous les habitants. En effet, ils ne s'adressent pas à tous les publics et notamment aux non sportifs, aux sportifs qui ne s'intéressent pas aux compétitions ou ne s'intéressent qu'à une seule pratique sportive.

Un des enjeux pour les communes et les associations serait d'ouvrir et rendre visible ou accessible ces évènements au plus grand nombre ou acculturer les scolaires par exemple pourra permettre de ne pas « oublier » le reste des habitants.

Les évènements culturels et artistiques

Les évènements culturels et artistiques, les festivals de théâtre, de musique, de danse organisés par les structures et associations locales ou encore les concerts organisés par la collectivité à l'occasion de la fête de la musique ou par l'Opéra de Rennes sont les plus nombreux, une cinquantaine. Ces évènements grands publics sont l'occasion de faire connaître des équipements ou des lieux de plein air et de rassembler un large public du secteur. Lorsqu'ils sont portés par les écoles de musique ou les associations, ces animations sont le témoin d'un dynamisme local et de la volonté des habitants de partager des moments collectifs. Ces évènements créent aussi une identité communale ou intercommunale comme la représentation de l'Opéra de Rennes dans plusieurs communes de RM. (Cesson : le festival escale en scène, sortez c'est l'été.)

Ces évènements peuvent être le support d'une dynamique intercommunale et d'animation du secteur.

Les animations locales

La troisième catégorie concerne les animations plus locales et tout public qui animent et ponctuent la vie de commune. Les marchés hebdomadaires par exemple, les braderies, de plantes, de vêtements, les journées du Patrimoine ou de sensibilisation à l'environnement ou à la pratique du vélo (mise en selle, Délices des plantes). Les commerçants sont parmi les organisateurs de certains évènements ou participent à accompagner ces évènements comme pour la fête de la musique par exemple.

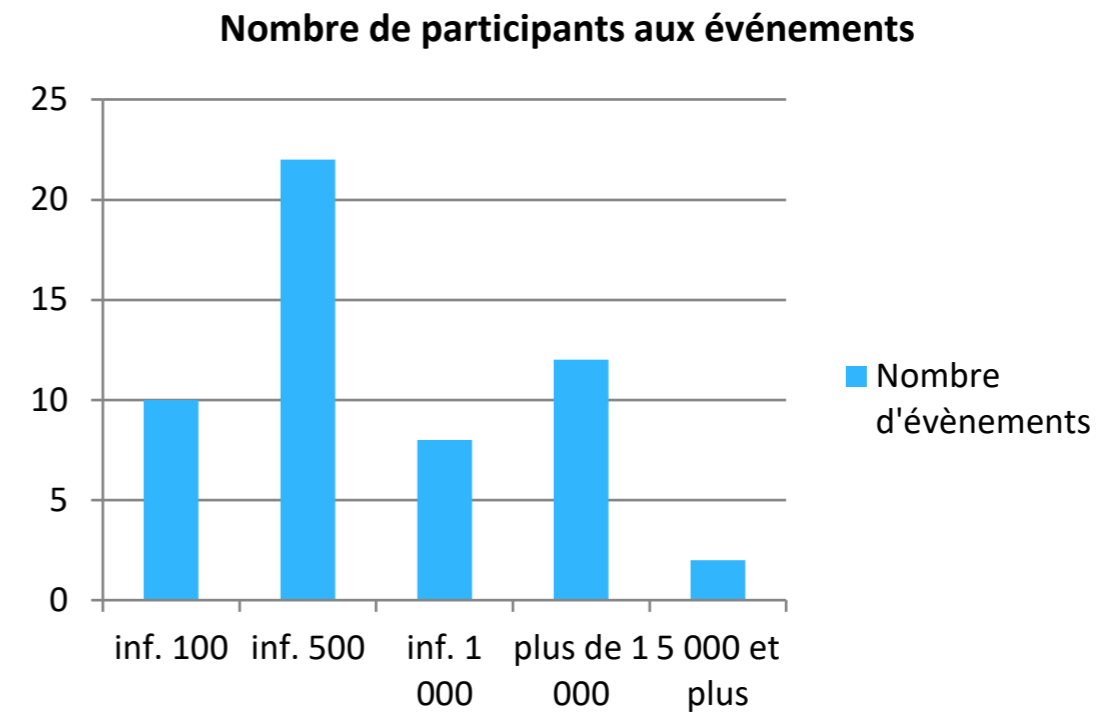
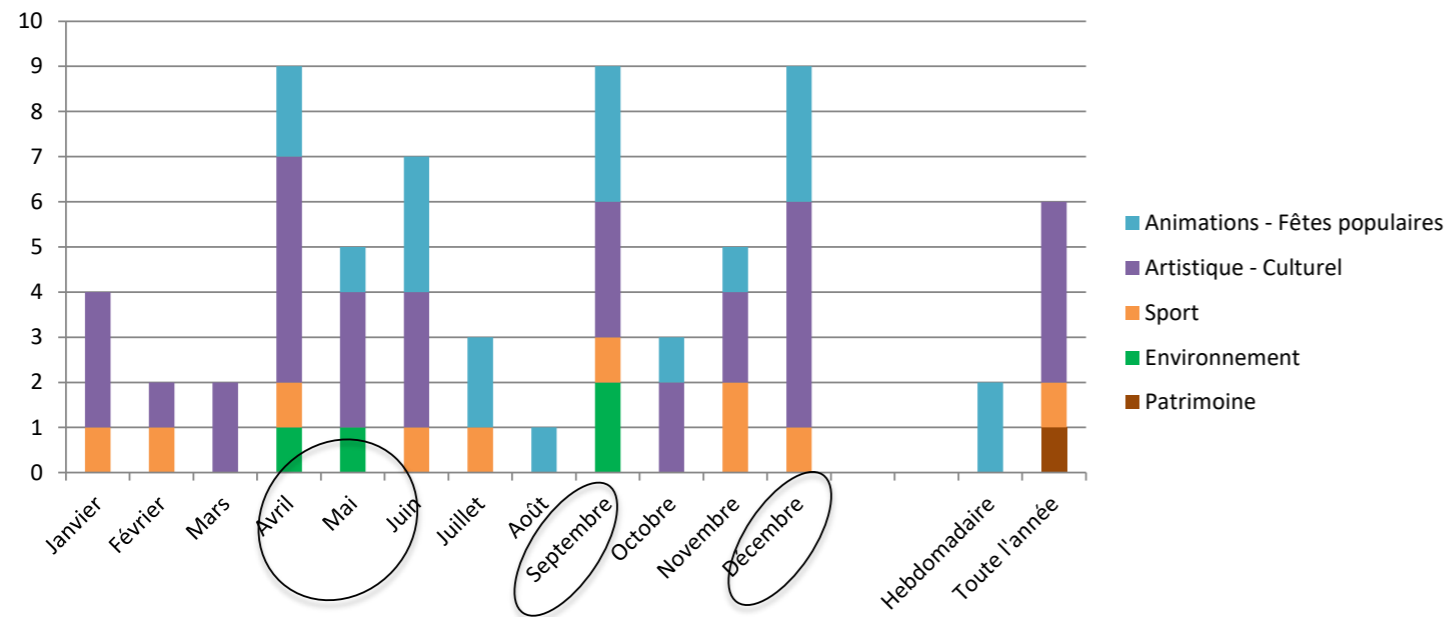
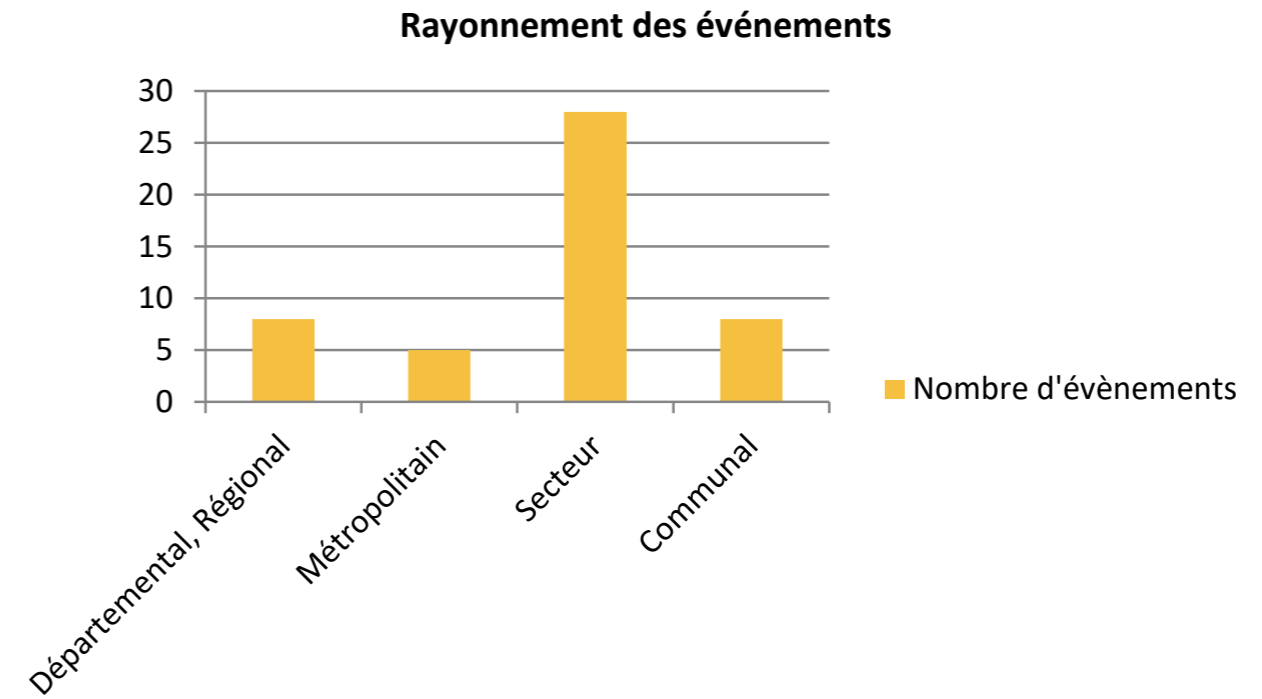
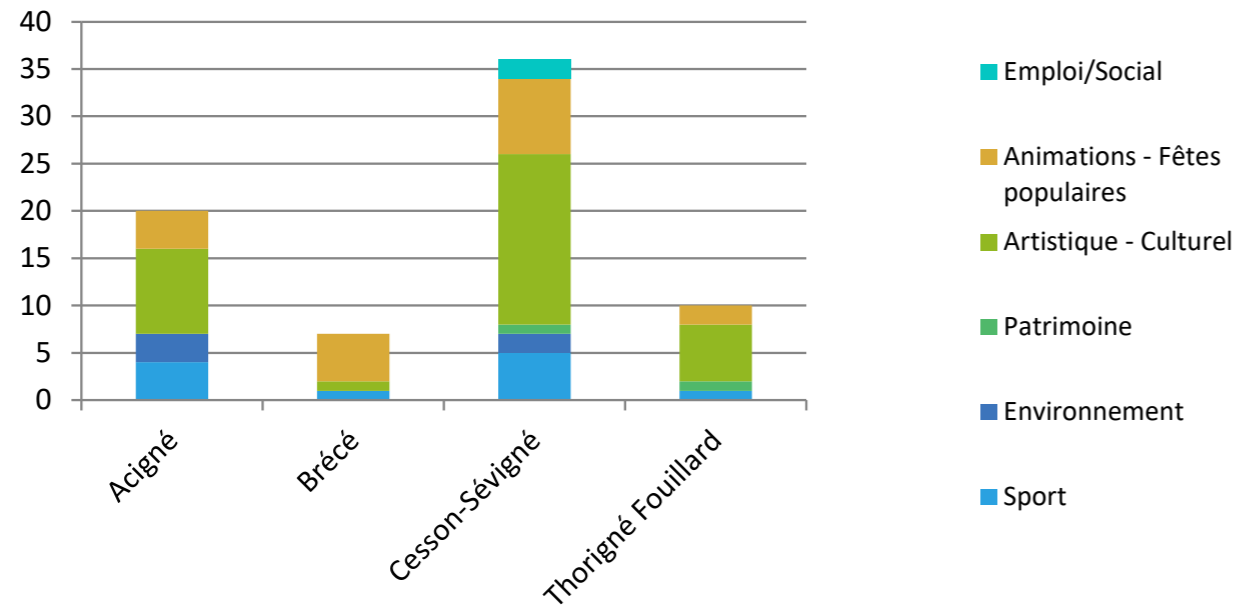
Ces évènements sont parfois initiés par les communes lorsqu'ils ont un caractère éducatif ou simplement festif pour rassembler largement les habitants d'une commune. Dans ces cas, il s'agit de créer des moments collectifs permettant de rassembler la population sans discrimination liée à la capacité financière ou physique.

Il y a un enjeu à créer du lien social entre les habitants du secteur autour de moments qui s'adressent à tous les publics présents dans les communes.

L'ensemble de ces évènements nécessitent des aménagements pour l'accueil du public, qui permettent un bon fonctionnement (Accès TC, parking, esplanades...) et qui peuvent aussi être l'occasion de faire découvrir certains sites naturels et notamment les bords de la Vilaine.

Nombre d'évènements par commune : Les évènements ne sont pas tous renseignés, le total varie selon les thèmes analysés

*Analyse issue de données collectées avant mars 2020.



LES PRATIQUES DES HABITANTS

Mieux comprendre les usagers potentiels du secteur Vilaine Amont

Nous nous sommes intéressés aux habitants de la Métropole qui pratiquent les aires de loisirs ainsi que les espaces naturels du secteur, les promeneurs à pied, des coureurs, des cyclistes, des kayakistes, des cavaliers, des pêcheurs, des chasseurs, des artistes, clients des bars et restaurants... Des entretiens tests ont été réalisés auprès d'usagers afin d'identifier leurs besoins et leurs attentes ainsi que les problématiques à prendre en compte sur les futurs aménagements des sites qui bordent la Vilaine Amont. Une liste d'usagers a été établie pour le secteur de la Vilaine Amont à partir de ce thème :

« Pratiquer un loisir et/ou se promener sur le secteur de la Vilaine Amont »

Afin de confirmer les enseignements que nous avons tirés de ces entretiens, pour recueillir la parole des habitants du secteur, un travail plus approfondi serait nécessaire. Des sorties terrains et des entretiens complémentaires sur site pourront être réalisés pour compléter notre analyse.

Voici toutefois les résultats des ces entretiens réalisés par écrit auprès de rennais, métropolitains et breilliens sur leurs pratiques de loisirs (promenade, sortie vélo, pique-nique...) pendant ou après le confinement 2020. Le public interrogé était composé d'hommes et de femmes âgées de 30 à 55 ans, sur une sortie solo, à plusieurs et pour certains avec de jeunes enfants (2 à 8 ans).

Quelques enseignements de l'enquête

■ *Peu de préparation, l'idéal est de connaître le parcours*

Sorties récurrentes : marche, course à pied, vélo, les promeneurs qu'ils soient adultes seuls ou avec des enfants préparent peu leurs sorties. Ils partent de chez eux, de préférence, à pied ou en vélo, avec un équipement léger.

D'une manière générale, ils préfèrent ne pas prendre leur voiture... ils n'ont pas besoin de réfléchir à leur itinéraire, car ils le connaissent, ceux qui sortent de leur commune, retournent régulièrement sur les mêmes lieux de promenade (étangs/barrage/forêt/Canal). Pour ces cas, la simplicité et la proximité de la préparation semblent importantes dans le choix du site.

■ *Une fréquence qui diffère selon les types de sorties*

Les randonnées à pieds ou à vélo, les pique-niques et les goûters : des activités exceptionnelles parfois mensuelles.

Les sorties à vélos avec enfants, les marches à pied et les courses à pied sont récurrentes : journalières ; pluri-hebdomadaires

Les sorties se sont accentuées suite au confinement.

■ *Les objectifs de sortie sont multiples*

Se retrouver dans la nature et l'observer, rencontrer du monde, partager un moment en famille et faire de l'exercice physique

La majorité des promeneurs sortent pour « prendre l'air », observer la nature, les paysages naturels, la campagne, la faune et la flore qui la compose et aussi le paysage bâti composé des hameaux et des fermes.

■ *Une priorité à la proximité*

Les promeneurs sortent de leur commune lorsqu'ils n'ont pas accès à un espace naturel « sauvage » ou « peu aménagé » ou la possibilité de se retrouver « en pleine nature » à proximité de chez eux (« Observer la nature aux différentes saisons, le coucher de soleil » ; « voir les saisons d'une autre façon, le retour à la nature, les souvenirs d'enfance »).

Les plans d'eau et les chemins qui longent les cours d'eau attirent certains promeneurs qui choisissent des sites en fonction de ce critère.

Les promenades en ville sont l'occasion de voir, d'observer le patrimoine et aussi de découvrir les évolutions des quartiers.

Il s'agit aussi pour certains de l'occasion de « croiser les voisins » ou « rencontrer du monde » et pour les sportifs de garder une activité physique régulière.

■ Les désagréments

Le manque d'aménagement « pratique »

Être obligé de prendre sa voiture.

La récurrence et l'impossibilité de varier le parcours de la promenade déplaisent aux « promeneurs ».

Lorsque le parcours est illisible, non balisé, ou est condamné par les autres usagers (agriculteurs par exemple...) la promenade est moins aisée peu même devenir désagréable.

Les coupures par des grands axes de circulation en ville ou à la campagne

L'absence de sanitaires ou de point d'eau

■ Des envies de sorties et de promenades accentuées par le confinement du printemps 2020

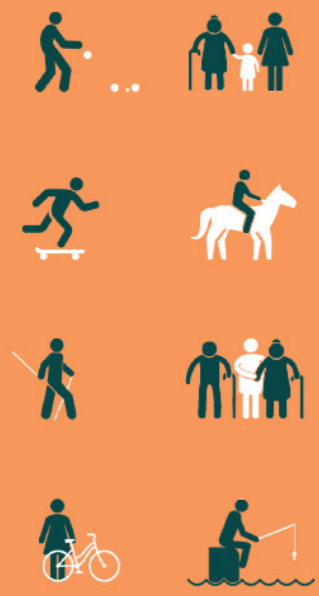
La situation de confinement et le temps libre dégagé pendant cette période ont amplifié pour certains la fréquence des sorties en plein air et dans les espaces naturels quand cela était possible.

L'envie de sortir à l'extérieur de chez soi et aussi dans des espaces naturels s'est accentuée dans les semaines qui ont suivi le confinement.

Une pratique plus régulière est apparue également du fait d'une habitude prise pendant le confinement.

D'autres promeneurs se sont remis à une pratique qu'ils ne faisaient plus ou moins régulièrement (vélo loisir, promenade, marche à pied).

AUDIAR

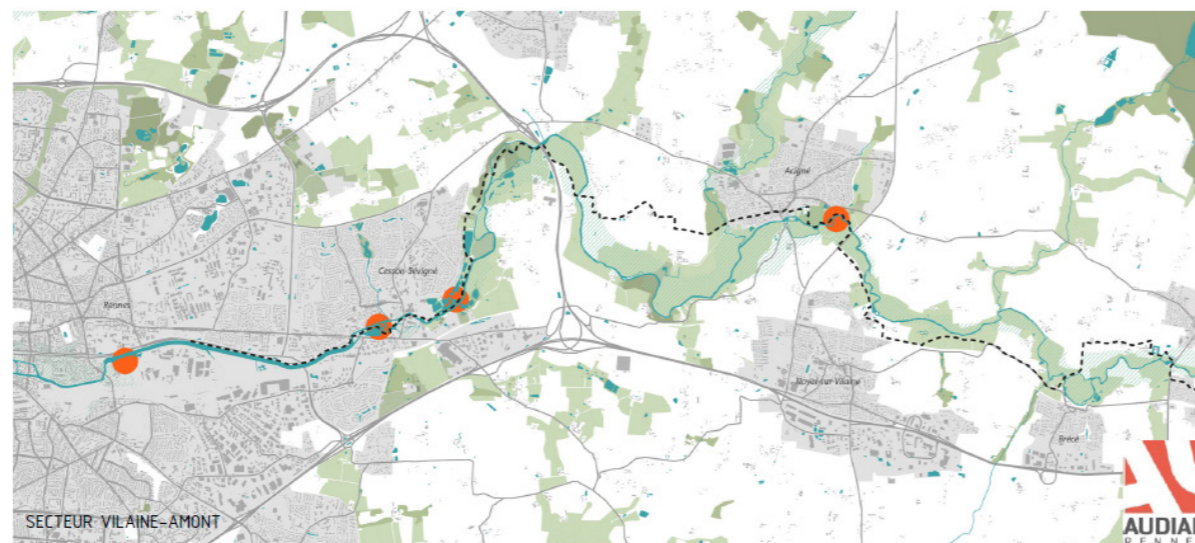


**BESOINS ET
RESSENTIS DES
USAGERS**

VILAINE AMONT

ETUDE DE VALORISATION DES COURS D'EAU
RENNES METROPOLE

Pratiques de loisirs sur le secteur de la Vilaine - Amont,
Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Acigné, Brécé



SYNTHÈSE

LA VILAINE UN SITE NATUREL, SUPPORT DE LOISIRS ET DE CULTURE

Le principal enjeu pour le secteur est de faire de la Vilaine un équipement de loisir pour les habitants du secteur et plus largement de la métropole en s'appuyant à la fois sur son patrimoine naturel et aussi son histoire.

Cet espace de loisirs peut être pensé comme un site stratégique à l'échelle métropolitaine. Il peut s'inscrire dans une stratégie plus large d'aménagement d'espaces de loisirs aux portes de la ville : la Prévalaye, le Canal d'Ille-et-Rance, le Bois de Soeuvre et le site Dezerseul.

Il y a par ailleurs un enjeu de créer du lien social entre les habitants du secteur autour de moments qui s'adressent à tous les publics présents dans les communes. Ces événements peuvent être le support d'une dynamique intercommunale et d'animation du secteur. Les équipements et associations implantés dans les communes pourront servir de support pour renforcer l'attractivité du site auprès des habitants.

Révéler l'histoire et le patrimoine naturel et bâti de la Vilaine amont

A travers le projet de Voie verte, il s'agit de rendre accessible la vallée et permettre la traversée de son paysage et la découverte de son patrimoine.

Cette opportunité est l'occasion d'appréhender la récurrence des ouvrages présents le long du fleuve et des manoirs implantés aux alentours. Ce cours d'eau a été fortement remanié au cours des siècles et la compréhension des évolutions de son lit témoigne de l'évolution des systèmes agraires et plus généralement du monde agricole. Le paysage et son évolution questionne aussi des enjeux de transition écologique. Ainsi, l'amélioration de la qualité de l'eau et la remise en eau de certains secteurs pourra être l'occasion d'améliorer la qualité environnementale du site et renforcer son attractivité paysagère.

En dernier lieu, un enjeu important apparaît dans le fait de relier les deux entités naturelles majeures du secteur, la Vilaine et la forêt de Rennes. On pourra alors développer un schéma global de promenades à une échelle plus large en s'accrochant sur les parcours de promenades locales et aussi aux échelles départementale et régionale.

Fédérer la dynamique culturelle et sportive à l'échelle du secteur.

Une dynamique culturelle et sportive semble émerger durablement à l'échelle du secteur, elle s'appuie notamment sur un socle d'équipements phares. Ces équipements rayonnent fortement à l'échelle de la métropole et de la région, autour du sport et de la culture (les bases nautiques, le Glaz Arena, la salle de sport de Thorigné-Fouillard, les deux cinémas associatifs de Cesson-Sévigné et d'Acigné ainsi que le Carré Sévigné). Un des enjeux pour les communes et les associations serait d'ouvrir et rendre visible ou accessible les événements sportifs ou culturels majeurs des communes pour fédérer un plus large public. Ces deux thématiques, le sport et la culture, sont très présentes dans la programmation d'animations des communes, elles pourront s'appuyer et se renforcer demain sur des équipements et des infrastructures d'échelle métropolitaine et régionale. Le Manoir de Tizé et la Voie Verte seront en effet des points d'accroche pour animer le secteur et la Vilaine amont.

Créer des lieux de vie et de partage pour les habitants

Il s'agit aussi d'accompagner le développement des quartiers et l'accueil de population en leur permettant de trouver dans leur commune des activités de loisirs de proximité. C'est aussi offrir des lieux qui permettent à l'ensemble des habitants de se retrouver, de partager des moments de convivialité dans des espaces naturels, sportifs, culturels proches de leur lieu de vie. C'est rendre accessible les espaces naturels et de loisirs aux habitants pour accompagner leur vie au quotidien.

La question de l'accessibilité à ces espaces est donc essentielle afin que des pratiques quotidiennes ou hebdomadaires puissent se développer ; pistes cyclables, chemins, accès TC et autres modes de déplacements doivent être mobilisés pour faciliter l'accès au site.



Contact

Anne Le Thiec
02 99 01 85 11
a.lethiec@audiar.org

Photos

Audiar (sauf mentions)

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40
www.audiar.org